

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *6711* Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *ARAJ* *ABDALLAH*

Date de naissance :

Adresse :

0673381638 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. A.H. TADLAOU
Chirurgie Générale
Chirurgie Gynécologique
12, Bd. d'Anfa - Casablanca

Date de consultation : *2/06/2020*

Nom et prénom du malade : *ARAJ Abdallah* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *malax & douleur abdominal*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration de déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *04/06/20* Le : *04/06/20*

Signature de l'adhérent(e) : *NB*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2018	Visite	/	Gratuit	Dr. A.H. TADLAOU Chirurgie Générale Chirurgie Gynécologique 12, Bd. d'Anfa - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 L'Agence Sociale 1 Rue Soult, 63227 St Eloy-les-Mines Cedex 25 tél. 03 / 63227331 fax 03 / 63227335 e-mail : labo.sociale@meetic.net	03/06/2010	B20F B11R	408,70 M€

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Digitized by srujanika@gmail.com

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور عبد الفتاح ح. التدلاوي
ساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي ابن رشد

Docteur A. H. TADLAOUI
CHIRURGIE GÉNÉRALE, GYNÉCOLOGIQUE

& COELIOCHIRURGIE
Ex. Assistant du C.H.U Averroès

الجراحة العامة - جراحة الأمراض النسوية
الجراحة بالكاميرا

12, Boulevard d'ANFA (Place Verdun)

Tél : 27-66-40 & 27-48-20 Fax : 27-66-40

الهاتف 27.48.20 - 27.66.40

Patente N° 35507242

Expert auprès des Tribunaux

شارع أنفا الدار البيضاء 12

07 Juin 2020

CASABLANCA le

دار البيضاء في

Mr. Araj Al dallah

Syphilitique

d. le dr.



Dr. A.H. TADLAOUI
Chirurgie Générale
Chirurgie Gynécologique
12, Bd. d'Anfa - Casablanca

Si on n'aime pas toucher les gens, les écouter, si on n'a pas le désir de les rendre heureux, est-on Médecin ?

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –
CASABLANCA

Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA
IF 44409091 ICE 000114556000027 INP 0093001964

Dr. Abdellatif LOUDGHIRI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie
Mycologie - Parasitologie – Virologie

FACTURE N° : 200002712

CASABLANCA le 03-06-2020

Mr Abdellah ARAJ

Demande N° 200603A022

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 03-06-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin ERYTHROPOIETINE	B5 B300	B B

Total des B : 305

TOTAL DOSSIER : 408.70DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent huit dirhams soixante-dix centimes


Rés. Masurel, Rue Socrate, Imm C N°4 - 20 000 Casablanca
Tél: 0522 23 36 03 / 0522 22 21 65 Fax: 0522 25 85 08
Email : labo.socrate@mendra.ma